



FCEI

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

En affaires pour vos affaires^{MC}



Les PME : le cœur économique du Québec

Rencontre avec M. Éric Girard
Ministre des Finances

François Vincent, vice-président, Québec

5 février 2021



Avis aux lecteurs

Le présent document expose uniquement les grandes lignes des échanges et des discussions de la FCEI avec le gouvernement du Québec dans le cadre des consultations budgétaires 2020-2021.

En conséquence, le contenu doit être interprété avec prudence puisqu'il ne contient pas l'ensemble des explications fournies au moment de la présentation verbale. Ainsi, le lecteur ne peut tirer de conclusion définitive quant aux informations présentées ci-dessous.

La FCEI : au service des PME



Association de PME fondée en 1971 (**50 ans**)



Mission : créer un **environnement** propice au **succès** des PME



Adhésion : limitée aux **chefs de PME**



110 000 membres au Canada : environ 1 sur 5 du Québec



OBNL et **non partisane** : 100 % financée par **cotisations des membres**



Démocratique : politiques définies par ses membres (**1 membre = 1 vote**)



3 piliers : représentation, conseil, rabais

Résumé exécutif

1. ***Avoir les PME sur la ligne de départ pour la reprise :***
en améliorant l'aide et la maintenant aussi longtemps que nécessaire.
2. ***Ne pas augmenter le fardeau fiscal des entreprises :***
en mettant un terme immédiatement à l'injustice fiscale des secteurs des services et de la construction qui bloque l'accès au taux d'impôt réduit pour les plus petites entreprises.
3. ***Agir pour contrer la pénurie de main-d'œuvre :***
en bonifiant les mesures gouvernementales pour les entreprises et en les accompagnant dans la transition numérique.
4. ***Adopter des mesures variées de relance économique :***
en misant sur les régions, en allégeant la réglementation, en accélérant le commerce intérieur, en encourageant l'achat local et la rénovation résidentielle.

Les PME : au cœur de l'économie du Québec



Les PME : le cœur de l'économie du Québec



53 %

emploient moins
de 5 employés

86 %

emploient moins
de 20 employés



2/3

emplois du
secteur privé

22 \$

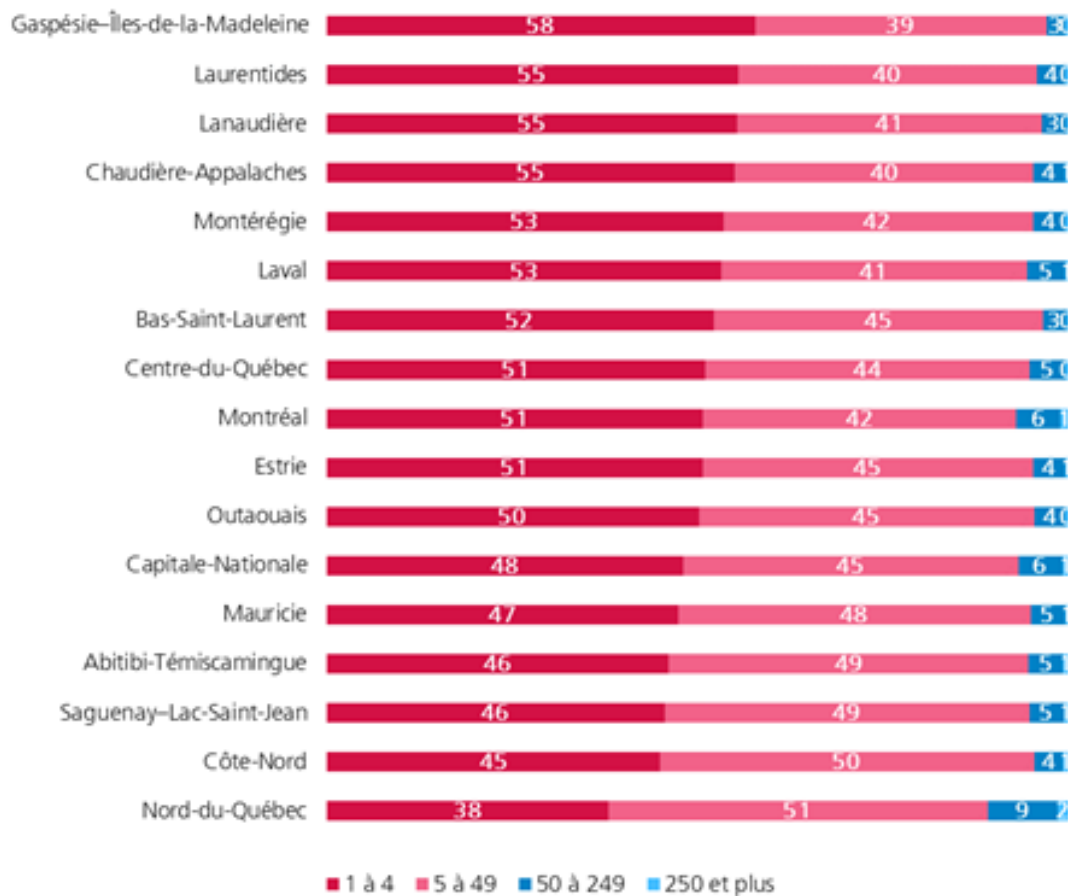
salaire horaire
moyen

Sources :

Statistique Canada. Tableau 33-10-0222-01 Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2019
FCEI, Sondage L'emploi dans votre entreprise (résultats préliminaires, Québec), Web, du 24 août au 4 septembre 2018, 453 répondants

Les PME : le cœur de l'économie du Québec

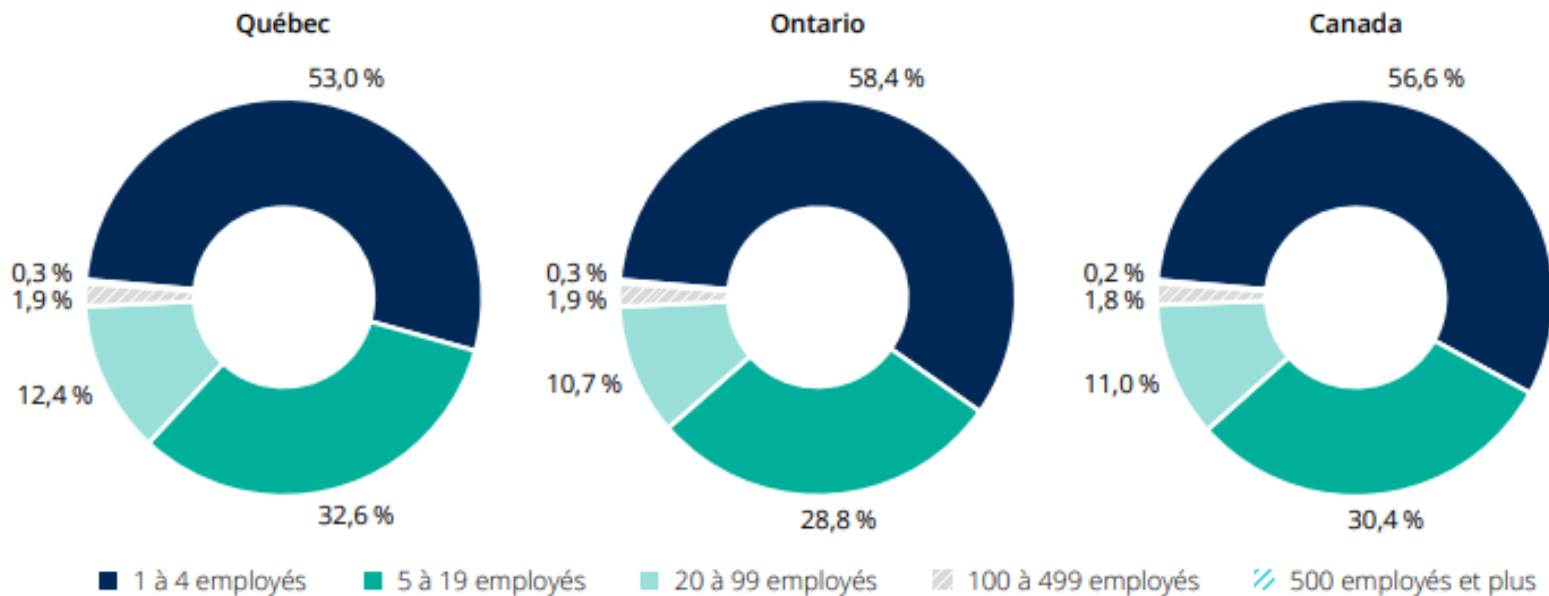
Établissements employeurs avec employés, en fonction de la taille, 2018



Source : Ministère de l'Économie, Portrait économique des régions du Québec, Édition 2019, p. 45.

Les PME : le cœur de l'économie du Québec

Répartition des emplacements d'entreprises avec employés selon la tranche d'effectif, Québec, Ontario et Canada, décembre 2019



Source : Statistique Canada, *Tableau 33-10-0222-01 – Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2019* (www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310022201). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Les entreprises québécoises de moins de 5 employés - Portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi*, Science, technologie et innovation, numéro 1, juillet 2020, p. 3.

Importance des PME pour l'économie du Québec : **Constat et recommandation**



Les PME de tous les secteurs économiques font vibrer l'économie de nos régions et elles offrent de très bonnes conditions de travail.



Les politiques gouvernementales doivent s'assurer de répondre à leurs défis, aux préoccupations des PME et éviter de nuire à leur croissance économique.

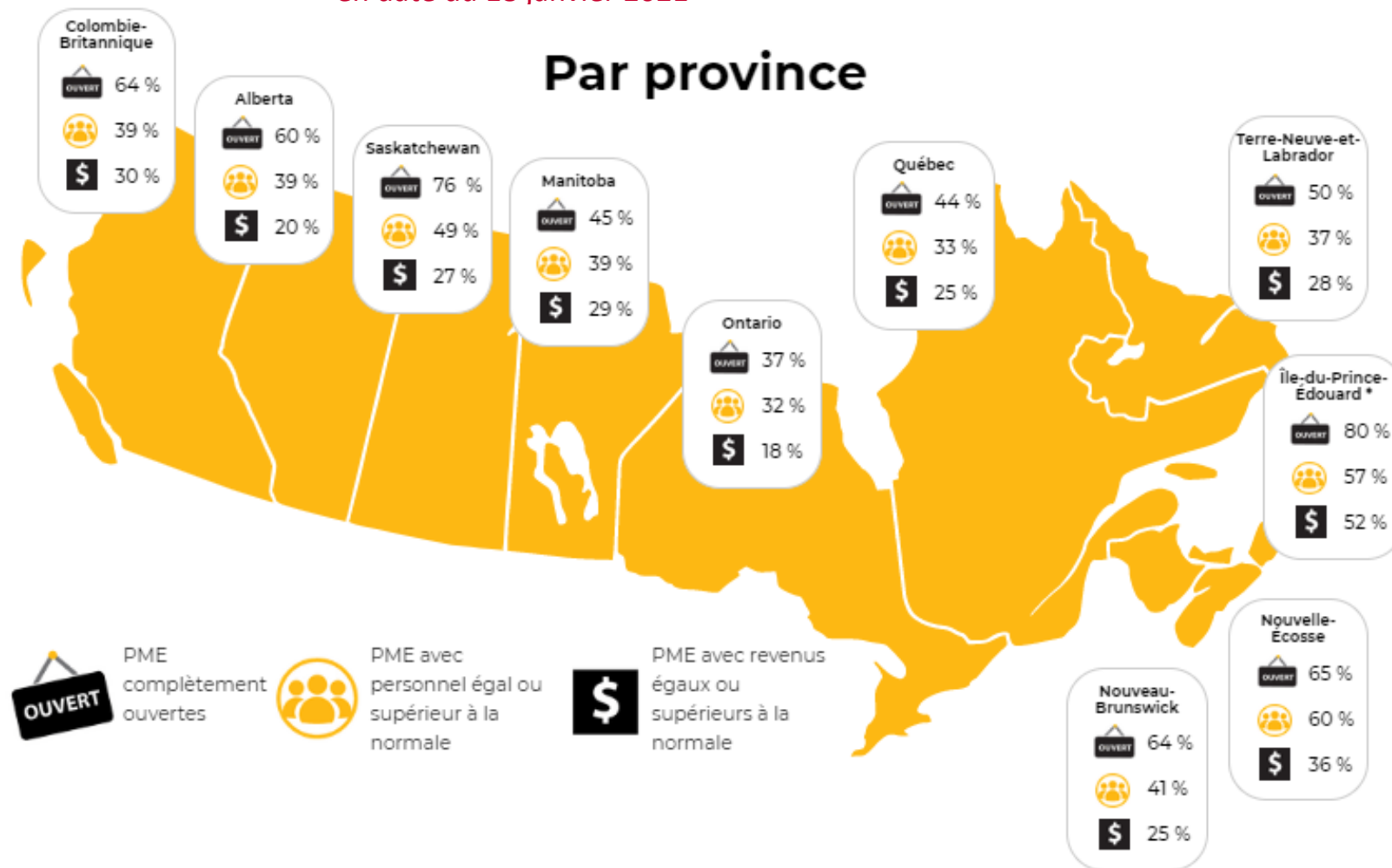
État de la situation des PME



État de la situation PME

en date du 18 janvier 2021

Par province



*Les données provinciales sont mises à jour tous les mois. Pour en savoir plus, veuillez consulter la source ci-dessous.

Préoccupations des PME du Québec et la COVID-19



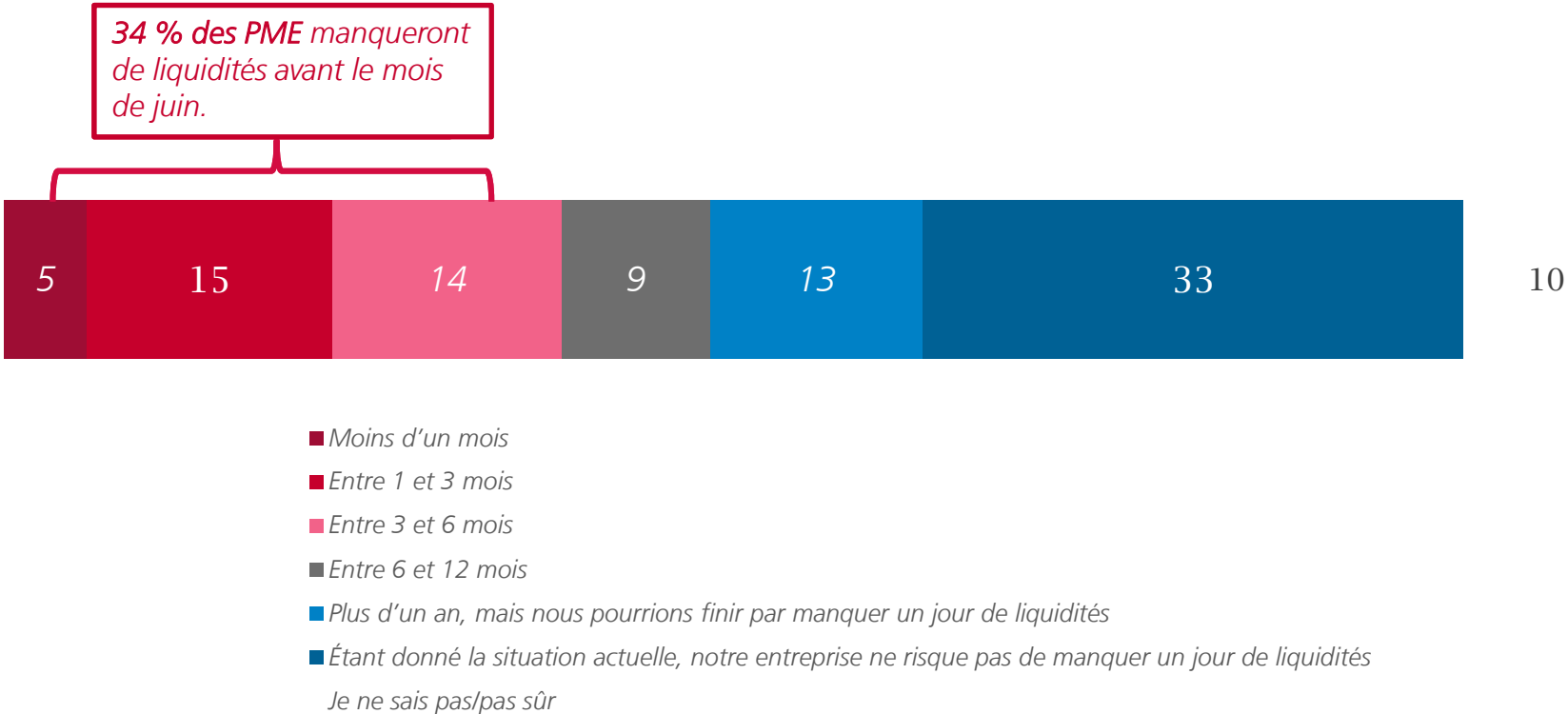
Source: FCEI, sondage *Votre voix*, résultats préliminaires, du 12 au 18 janvier, PME du Québec, n = 728, marge d'erreur : $\pm 3,6\%$.

Remarques: 1) Les choix de réponses ont été simplifiés. Voir l'annexe pour la liste complète de choix de réponse.

2) Les répondants pouvant sélectionner plus d'une réponse à la fois, le total des pourcentages peut excéder 100.

Les PME face à un manque de liquidités

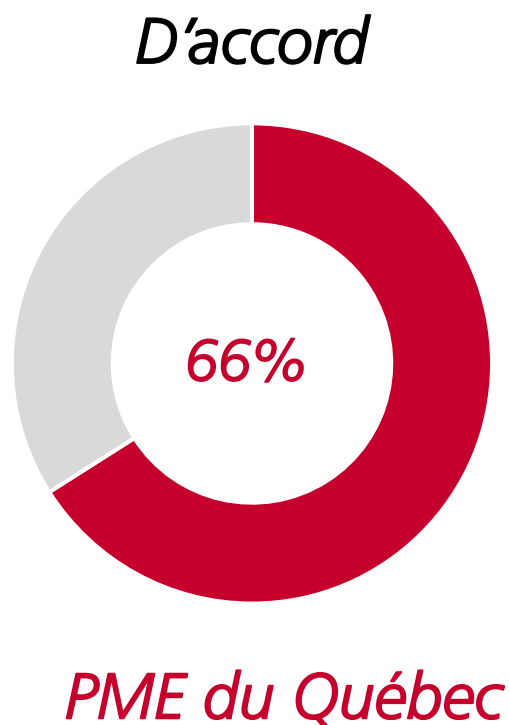
« Compte tenu de votre situation actuelle, combien de temps vous reste-t-il avant de manquer de liquidités pour couvrir les dépenses quotidiennes de votre entreprise ? » (% des réponses)



Source : FCEI, sondage La reprise après la COVID-19, mené du 20 novembre 2020 au 11 décembre, résultats finaux, PME du Québec, n = 1 059, marge d'erreur : ± 3 %.

Aide aux entreprises toujours névralgiques

L'aide des gouvernements est essentielle à la survie de mon entreprise en 2021 (% des réponses)



Source: FCEI, sondage Votre voix, résultats préliminaires, du 12 au 18 janvier, PME du Québec, n = 687, marge d'erreur : $\pm 3,7\%$.

État de la situation PME et COVID-19



**1 PME sur 6 risque
de fermer pour toujours**

181 000 PME!

**2,4 millions
d'emplois sont
menacés**

Entre 71 000 et 222 000 PME risquent de fermer à cause de la COVID-19, en plus des 58 000 PME qui ont déjà fermé leurs portes.

Source : FCEI, *Entreprises et emplois à risque au Canada en raison de la COVID-19*, janvier 2021.

Estimations des entreprises risquant de fermer à cause de la COVID-19, Canada, hiver 2021

	Estimations basses		Estimations moyennes		Estimations hautes	
	Total des entreprises à risque	Part de toutes les entreprises	Total des entreprises à risque	Part de toutes les entreprises	Total des entreprises à risque	Part de toutes les entreprises
Terre-Neuve-et-Labrador	1 499	9 %	2 992	18 %	4 478	28 %
Île-du-Prince-Édouard	406	7 %	1 030	18 %	1 259	22 %
Nouvelle-Écosse	473	2 %	2 783	11 %	3 471	14 %
Nouveau-Brunswick	1 562	7 %	3 846	18 %	5 040	24 %
Québec	9 681	5 %	23 441	11 %	32 106	16 %
Ontario	29 195	8 %	74 561	20 %	90 440	24 %
Manitoba	2 122	6 %	5 601	15 %	6 645	18 %
Saskatchewan	2 858	8 %	6 483	17 %	7 891	21 %
Alberta	13 039	8 %	34 498	22 %	39 973	25 %
Colombie-Britannique	10 223	6 %	25 260	15 %	30 042	18 %
Territoires	249	7 %	632	18 %	772	22 %
CANADA	71 307	7 %	181 127	17 %	222 117	21 %

	Estimations basses		Estimations moyennes		Estimations hautes	
	Total des entreprises à risque	Part de toutes les entreprises	Total des entreprises à risque	Part de toutes les entreprises	Total des entreprises à risque	Part de toutes les entreprises
Agriculture et ressources naturelles	0	0 %	4 241	6 %	6 358	9 %
Construction	5 973	4 %	15 311	9 %	20 995	12 %
Fabrication	2 399	5 %	6 329	12 %	8 165	15 %
Commerce de gros	1 924	4 %	6 197	12 %	7 284	15 %
Commerce de détail	6 105	6 %	17 426	15 %	22 251	20 %
Transports, entreposage et services publics	10 877	13 %	22 743	25 %	25 483	28 %
Arts, loisirs et information	3 895	12 %	10 180	28 %	12 250	33 %
Finances, assurances, immobilier et location à bail/gestion et administration des entreprises	7 528	5 %	19 632	12 %	25 725	15 %
Services professionnels	7 819	5 %	22 776	13 %	27 059	15 %
Hébergement/restauration	13 207	18 %	28 083	33 %	32 301	38 %
Autres services	11 580	10 %	28 209	23 %	34 246	28 %
CANADA	71 307	7 %	181 127	17 %	222 117	21 %

Estimations des emplois du secteur privé à risque à cause de la COVID-19, Canada, hiver 2021

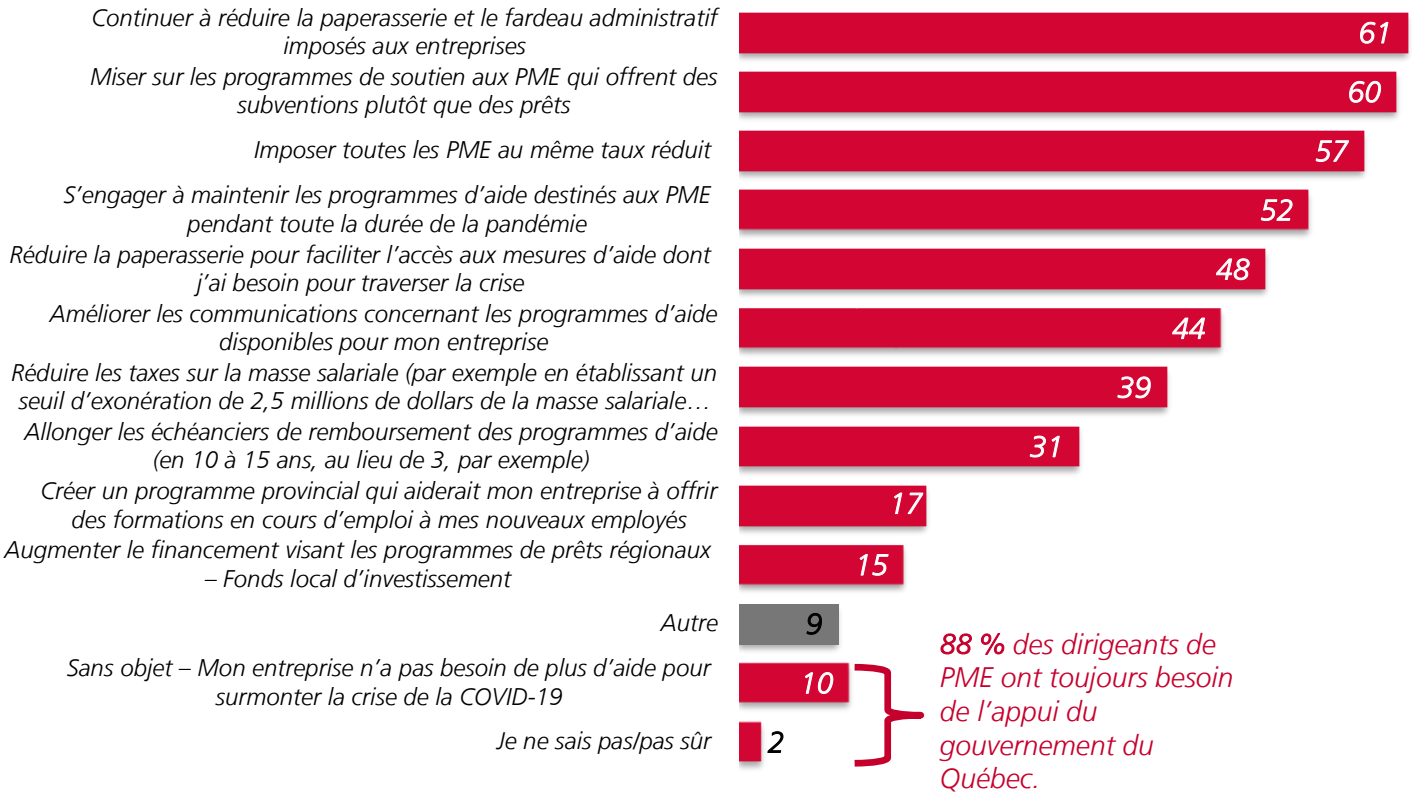
	Estimations basses		Estimations moyennes		Estimations hautes	
	Total des emplois à risque	En % des emplois du sect. privé	Total des emplois à risque	En % des emplois du sect. privé	Total des emplois à risque	En % des emplois du sect. privé
Terre-Neuve-et-Labrador	20 318	15 %	39 965	30 %	59 828	44 %
Île-du-Prince-Édouard	5 503	13 %	13 763	31 %	16 822	38 %
Nouvelle-Écosse	6 411	2 %	37 169	13 %	46 369	16 %
Nouveau-Brunswick	14 756	6 %	35 797	15 %	46 926	20 %
Québec	121 961	4 %	290 934	10 %	398 595	14 %
Ontario	347 027	7 %	873 176	17 %	1 059 422	21 %
Manitoba	39 455	10 %	102 598	26 %	121 755	31 %
Saskatchewan	40 064	12 %	89 551	27 %	109 033	32 %
Alberta	239 756	16 %	624 998	41 %	724 395	48 %
Colombie-Britannique	123 586	7 %	300 872	18 %	357 936	21 %
Territoires	3 262	nd	8 158	nd	9 972	nd
CANADA	962 099	8 %	2 416 981	20 %	2 951 053	24 %

	Estimations basses		Estimations moyennes		Estimations hautes	
	Total des emplois à risque	En % des emplois du sect. privé	Total des emplois à risque	En % des emplois du sect. privé	Total des emplois à risque	En % des emplois du sect. privé
Agriculture et ressources naturelles	0	0 %	55 417	12 %	82 937	19 %
Construction	101 674	9 %	265 208	23 %	363 061	32 %
Fabrication	31 043	2 %	83 345	5 %	107 344	6 %
Commerce de gros	15 321	2 %	50 220	6 %	58 928	7 %
Commerce de détail	41 327	2 %	120 027	6 %	153 011	8 %
Transports, entreposage et services publics	139 681	22 %	297 170	46 %	332 437	52 %
Arts, loisirs et information	76 766	8 %	204 159	20 %	245 281	24 %
Finances, assurances, immobilier et location à bail/gestion et administration des entreprises	96 671	6 %	256 523	17 %	335 591	22 %
Services professionnels	64 603	5 %	191 481	15 %	227 115	18 %
Hébergement/restauration	272 131	31 %	588 822	67 %	676 171	77 %
Autres services	122 882	22 %	304 609	54 %	369 177	66 %
CANADA	962 099	8 %	2 416 981	20 %	2 951 053	24 %

Comment Québec peut aider les PME

Comment le gouvernement du Québec pourrait-il améliorer son appui pour aider votre entreprise à surmonter la crise de la COVID-19 ?

(Sélectionnez toutes les réponses pertinentes, % des réponses)



Source : FCEI, La reprise après la COVID-19), résultats finaux, mené du 20 novembre au 11 décembre 2020, résultats finaux, PME du Québec, n = 991, , marge d'erreur : ± 3,1 %.

Appui aux PME frappées par la COVID-19 :

Constat et recommandations



Les PME sont toujours très fragiles en raison de la COVID-19 et des restrictions économiques.



Que le gouvernement du Québec augmente la part de subvention dans son aide aux entreprises.



Que le gouvernement du Québec maintienne l'aide aux entreprises aussi longtemps que nécessaire.



Que le gouvernement du Québec augmente la période de remboursement des prêts (15 à 20 ans).

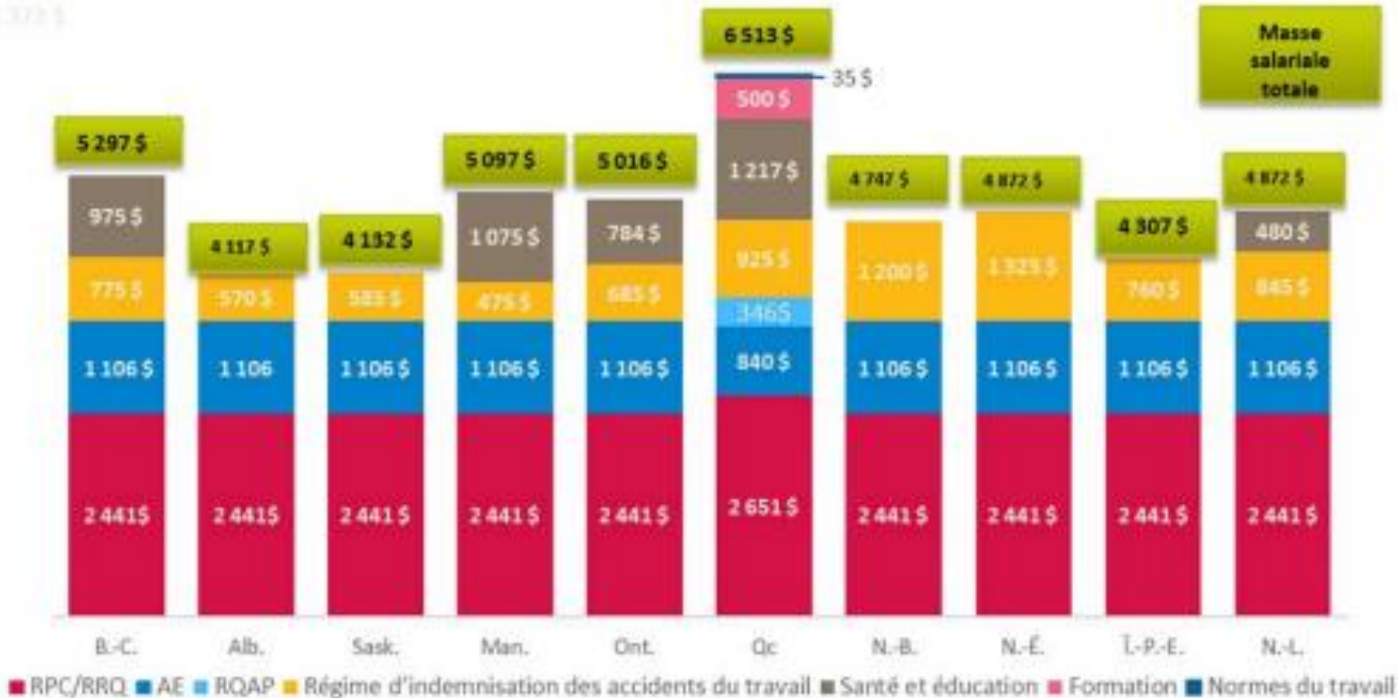
Imposition des petites entreprises : stopper l'injustice fiscale



Fiscalité des entreprises : taxes sur la masse salariale

Taxes sur la masse salariale par province

2013



Taxes sur la masse salariale en pourcentage du salaire – pour un salaire typique de 50 000 \$ dans une entreprise dont la masse salariale est de 2,5 millions de dollars. Cela comprend les cotisations au RPC/RRQ, à l'AE, à l'assurance parentale et au régime d'indemnisation des accidents du travail, ainsi que les taxes provinciales sur la masse salariale.

Fiscalité des entreprises : taux d'impôt



*Au Québec, le taux des PME s'applique aux entreprises de tous les secteurs autres que primaire et manufacturier, à condition que l'ensemble des employés aient travaillé au moins 5 500 heures rémunérées durant l'année d'imposition. Les PME des secteurs primaire et manufacturier peuvent avoir droit à une déduction additionnelle allant jusqu'à 4 %.

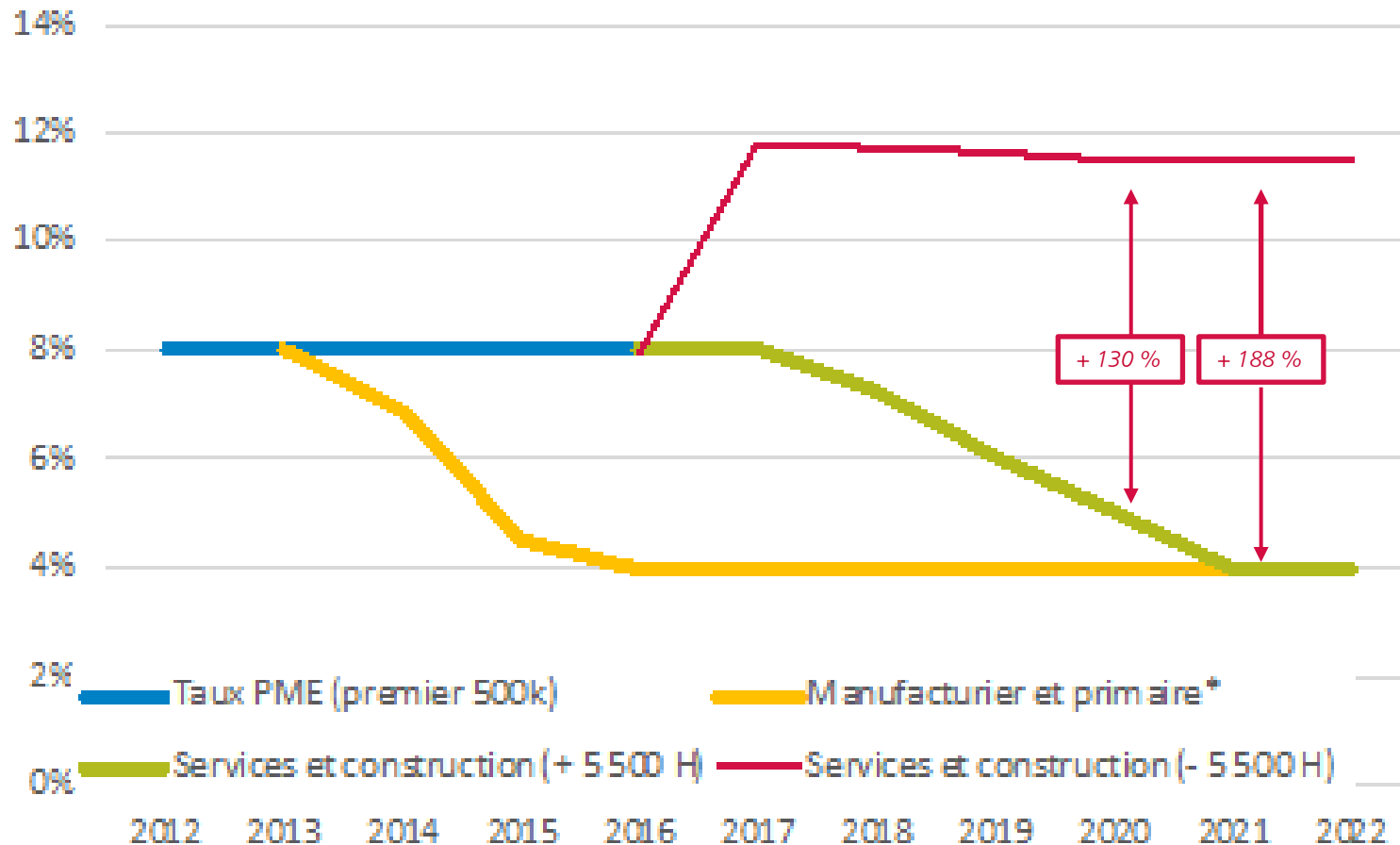
Le 25 février, la Nouvelle-Écosse a réduit son taux pour les PME de 3 % à 2,5 %.

Le 18 juin, l'Île-du-Prince-Édouard a réduit son taux pour les PME de 3 % à 2 %.

Changements prévus au-delà de 2020 : Alberta – réduction du taux général d'imposition des sociétés à 9 % le 1^{er} janvier 2021 et à 8 % le 1^{er} janvier 2022; Québec – réduction du taux des PME des secteurs autres que primaire et manufacturiers à 4 % en 2021.

Fiscalité des entreprises : taux d'impôt

Taxe sur les profits des PME au Québec, 2012-2022



Sources : CQFF, tableau 500, taux corporatifs, 2012 à 2019 et Finances Québec après 2019

Fiscalité des entreprises : taux d'impôt

UNE INIQUITÉ QUI COÛTERA CHER !

Montant d'impôt supplémentaire à payer pour les petites entreprises des secteurs de la construction et des services qui ne parviennent pas à atteindre les 5500 heures rémunérées

Revenu imposable	Montant d'impôt supplémentaire 2020	Montant d'impôt supplémentaire 2021
50 000 \$	3 250 \$	3 750 \$
100 000 \$	6 500 \$	7 500 \$
150 000 \$	9 750 \$	11 250 \$
200 000 \$	13 000 \$	15 000 \$
250 000 \$	16 250 \$	18 750 \$
300 000 \$	19 500 \$	22 500 \$
350 000 \$	22 750 \$	26 250 \$
400 000 \$	26 000 \$	30 000 \$
450 000 \$	29 250 \$	33 750 \$
500 000 \$	32 500 \$	37 500 \$

*Les montants ci-dessus sont obtenus en calculant la différence entre l'impôt payable lorsque la déduction pour petites entreprises (DPE) est applicable (5% en 2020 et 4% en 2021) versus lorsque celle-ci est non applicable (11.5%).

Fiscalité des entreprises : taux d'impôt

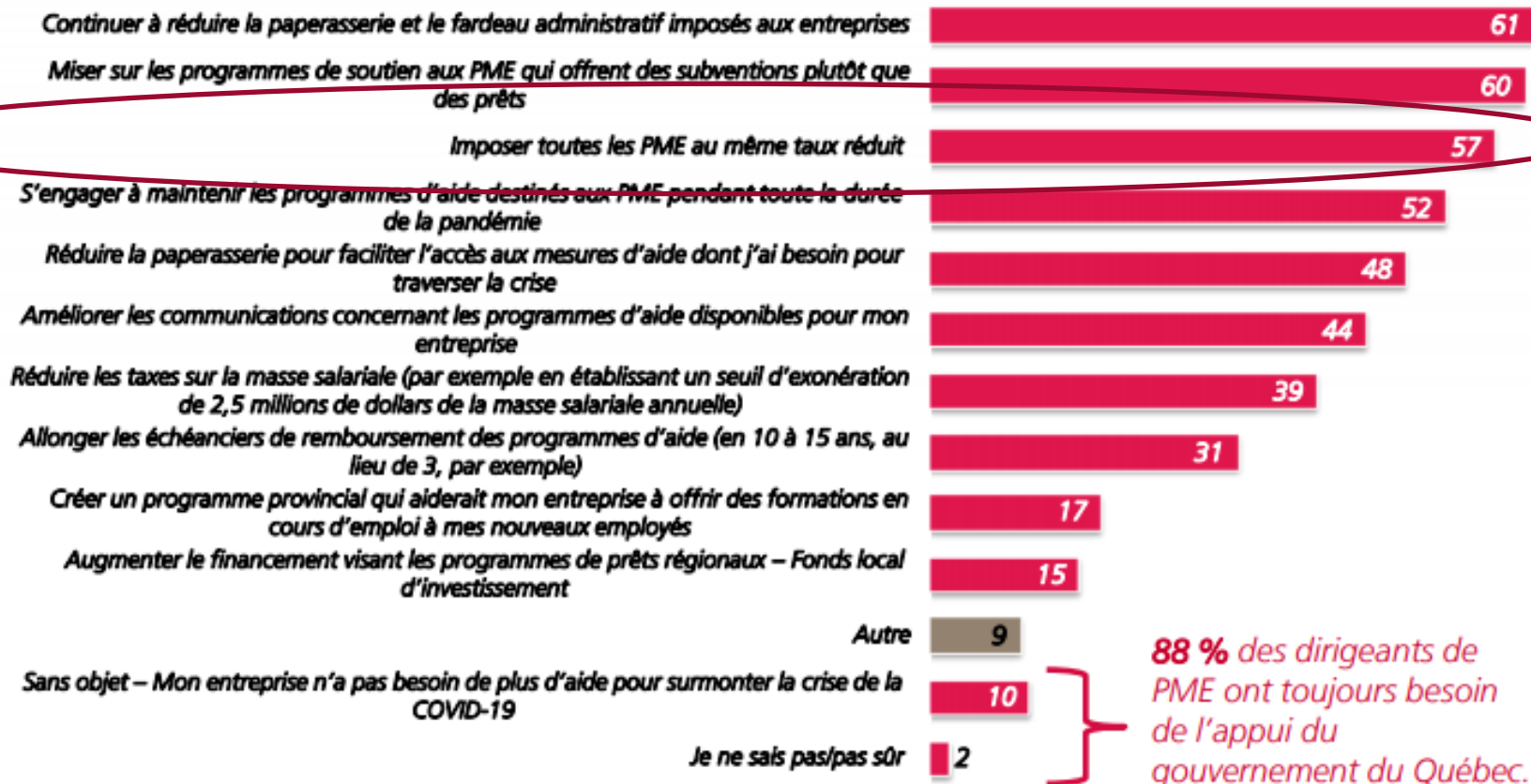
Obstacles d'importance moyenne ou majeure à la croissance des PME selon la tranche d'effectif, Québec (2017)

	Ensemble des PME		1 à 4 employés		5 à 19 employés		20 à 99 employés		100 à 499 employés	
	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang
Québec, 2017										
Taux d'imposition des sociétés	44,0	1	39,4	1	51,7	1	41,3	5	50,6	5
Intensification de la concurrence	42,1	2	39,3	2	42,3	6	47,7	4	73,3	1
Hausse du coût des intrants	40,3	3	31,3	3	50,4	2	47,9	3	52,2	4
Pénurie de main-d'œuvre	38,3	4	26,4	6	47,9	3	56,3	1	69,1	2
Recrutement et rétention de travailleurs qualifiés	37,5	5	26,3	7	46,8	4	54,1	2	63,6	3
Maintien d'un flux de liquidités suffisant ou gestion de la dette	35,1	6	27,2	5	44,9	5	40,6	6	39,6	7
Réglementation gouvernementale	31,5	7	25,5	8	37,6	7	40,0	7	33,5	8
Fluctuations de la demande des consommateurs	29,8	8	28,8	4	28,8	8	34,5	8	43,7	6
Accès au financement	17,3	9	16,4	9	19,1	9	14,6	9	24,5	9
Autres	15,1	10	14,7	10	15,9	10	13,0	10	23,4	10

Source : Institut de la statistique du Québec, Les entreprises québécoises de moins de 5 employés - Portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi, Science, technologie et innovation, numéro 1, juillet 2020, p. 22.

Comment le gouvernement du Québec pourrait-il améliorer son appui pour aider votre entreprise à surmonter la crise de la COVID-19 ?

(Sélectionnez toutes les réponses pertinentes, % des réponses)



Source : FCEI, La reprise après la COVID-19), résultats préliminaires, du 20 novembre au 11 décembre 2020, n = 991.

Investissements des PME lors de la diminution du fardeau fiscal



Source : FCEI, sondage pré budgétaire de la FCEI, décembre 2019 à janvier 2020, n= 1 105 répondants, marge d'erreur: 2,9%
 Source: FCEI, sondage Votre voix, mené de décembre 2020 à janvier 2021, résultats préliminaires n=652 répondants, marge d'erreur: ± 3,8%
 Remarques: 1) Les choix de réponses ont été simplifiés. Voir l'annexe pour la liste complète de choix de réponse.
 2) Les répondants pouvant sélectionner plus d'une réponse à la fois, le total des pourcentages peut excéder 100.

Injustice fiscale : appui massif des milieux d'affaires

Position commune :

Ne pas augmenter le fardeau fiscal des entreprises pour maintenir un environnement entrepreneurial compétitif. Pour s'en assurer, il faut, entre autres, mettre immédiatement un terme au critère inéquitable, unique au Canada, qui bloque l'accès à la déduction pour petite entreprises (DPE) en fonction d'heures minimales rémunérées (5 500 heures) pour les secteurs des services et de la construction. De plus, il faut maintenir et améliorer l'appui aux entreprises touchées par la pandémie aussi longtemps que la crise perdure.

Un large appui pour mettre un terme à cette injustice :

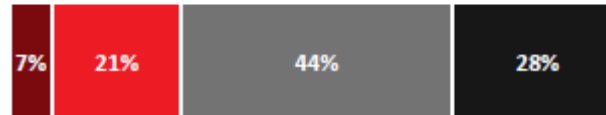


Injustice fiscale : un appui massif de la population

Parmi ceux qui se sont prononcés, ce sont près de trois Québécois sur dix (28%) sont d'accord avec le fait qu'au Québec seulement, les PME de certains secteurs d'activités n'ont pas accès au taux inférieur d'impôt des profits pour PME lorsqu'elles rémunèrent moins de 5 500 heures de travail par année pour l'ensemble de ses employés, alors que 72% ont affirmé leur désaccord face à cette mesure.

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt en désaccord ■ Tout à fait en désaccord

Au Québec seulement, les PME de certains secteurs d'activités n'ont pas accès au taux inférieur d'impôt des profits pour PME lorsqu'elles rémunèrent moins de 5 500 heures de travail par année pour l'ensemble de ses employés.



	Total	Sexe		Âge			Région			Langue	
		Homme	Femme	18-34	35-54	55+	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Franco	Non-franco
n=	766	428	338	229	254	283	297	234	235	602	164
TOTAL ACCORD	28%	36%	19%	36%	36%	17%	30%	33%	24%	24%	44%
Tout à fait d'accord	7%	11%	3%	11%	8%	4%	8%	9%	6%	6%	12%
Plutôt d'accord	21%	25%	16%	25%	28%	12%	23%	24%	18%	18%	32%
TOTAL DÉSAACCORD	72%	64%	81%	64%	64%	83%	70%	67%	76%	76%	56%
Plutôt en désaccord	44%	43%	45%	35%	42%	51%	42%	43%	47%	48%	28%
Tout à fait en désaccord	28%	21%	36%	29%	22%	33%	28%	24%	29%	28%	28%

Q2. Au Québec seulement, les PME de certains secteurs d'activités n'ont pas accès au taux inférieur d'impôt des profits pour PME lorsqu'elles rémunèrent moins de 5 500 heures de travail par année pour l'ensemble de ses employés. Par exemple, une PME avec peu d'employés est susceptible d'être dans cette situation et se verra alors avoir le même taux d'imposition des profits des plus grandes entreprises. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette mesure ?

Base : Tous les répondants, excluant ceux qui se sont abstenus de répondre (n=766)

Injustice fiscale : un appui massif de la population

Parmi ceux qui se sont prononcés, ce sont huit Québécois sur dix (83%) sont d'accord avec le fait que les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral établissent, sous certains critères, un taux d'imposition des profits des PME à un taux inférieur à celui des plus grandes entreprises, alors que 17% pensent le contraire.

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt en désaccord ■ Tout à fait en désaccord

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral établissent, sous certains critères, un taux d'imposition des profits des PME à un taux inférieur à celui des plus grandes entreprises.



	Total	Sexe		Âge			Région			Langue	
		Homme	Femme	18-34	35-54	55+	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Franco	Non-franco
n=	768	441	327	219	257	292	300	236	232	610	158
TOTAL ACCORD	83%	83%	83%	81%	87%	81%	82%	85%	83%	85%	76%
Tout à fait d'accord	37%	38%	35%	41%	38%	34%	35%	32%	39%	38%	31%
Plutôt d'accord	46%	45%	48%	40%	49%	48%	47%	53%	44%	47%	45%
TOTAL DÉACCORD	17%	17%	17%	19%	13%	19%	18%	15%	17%	15%	24%
Plutôt en désaccord	13%	13%	12%	16%	9%	14%	14%	12%	12%	11%	20%
Tout à fait en désaccord	4%	4%	5%	3%	4%	5%	4%	3%	5%	4%	4%

Q1. Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral établissent, sous certains critères, un taux d'imposition des profits des PME à un taux inférieur à celui des plus grandes entreprises. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette mesure ?

Base : Tous les répondants, excluant ceux qui se sont abstenus de répondre (n=768)

Fardeau fiscal des PME :

Constat et recommandations



L'environnement fiscal du Québec est plus lourd pour les PME que dans le reste du Canada.



Abolir immédiatement le critère des 5 500 heures nécessaire pour avoir accès à la déduction pour petite entreprise (DPE) pour les secteurs des services et de la construction.



Harmoniser les taux du FSS au même niveau que celui des secteurs primaire et manufacturier.



Instaurer une exemption de base pour le FSS pour petites entreprises, comme c'est le cas dans toutes les provinces canadiennes.

Pénurie de main-d'œuvre : un problème toujours criant



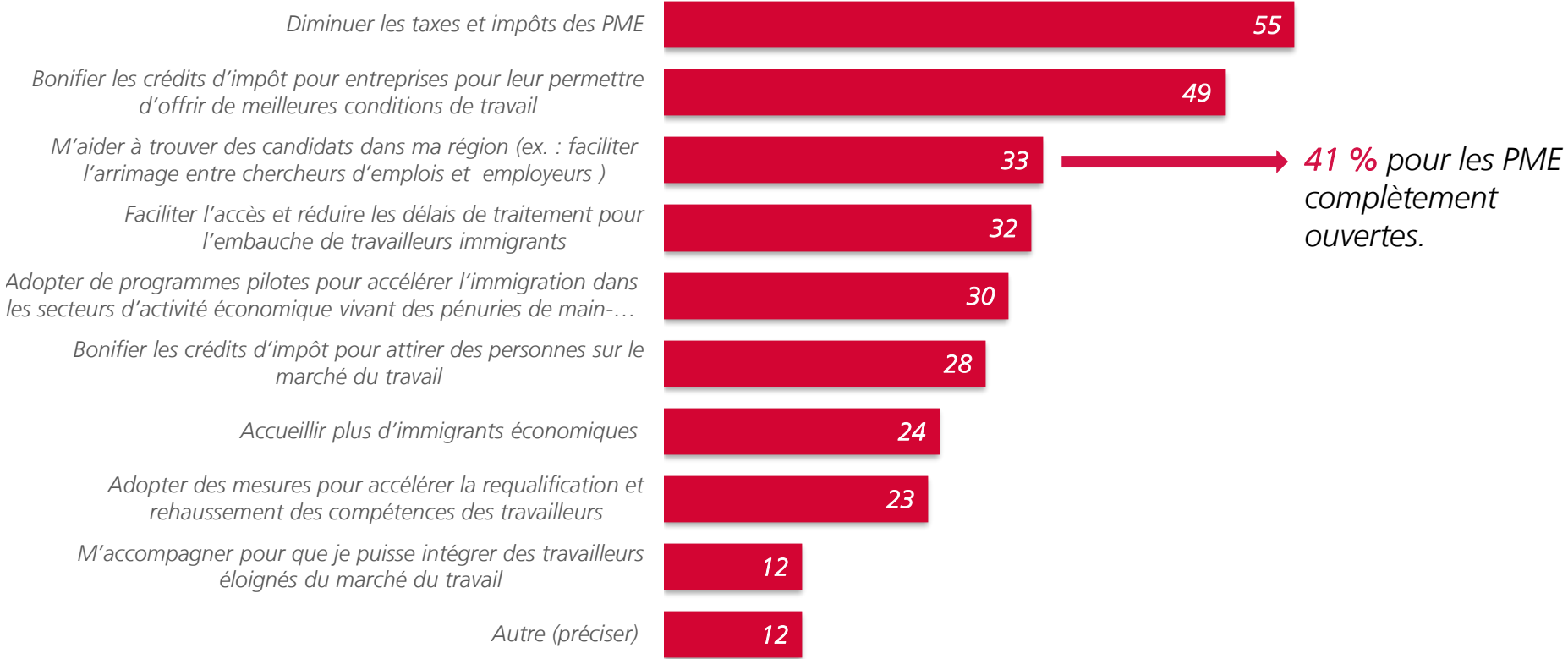
Conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur les PME



Les secteurs de l'hébergement et la restauration, la construction, commerce de gros, le commerce de détail et le secteur manufacturier sont ceux où le dirigeant de PME affirme avoir dû travailler plus d'heures.

Source: FCEI, sondage pré budgétaire pour le Québec, mené de décembre 2020 à janvier 2021, résultats préliminaires n=645 répondants, marge d'erreur: ± 3,9%

Actions que le gouvernement provincial pour combler les pénuries de main-d'œuvre des PME



Source: FCEI, sondage pré budgétaire pour le Québec, mené de décembre 2020 à janvier 2021, résultats préliminaires n= 442 répondants, marge d'erreur: ± 4,7%

Pénurie de main-d'œuvre : ***Constat et recommandations***



Les PME ont besoin d'appui pour les aider à relever le défi de la pénurie de main-d'œuvre.

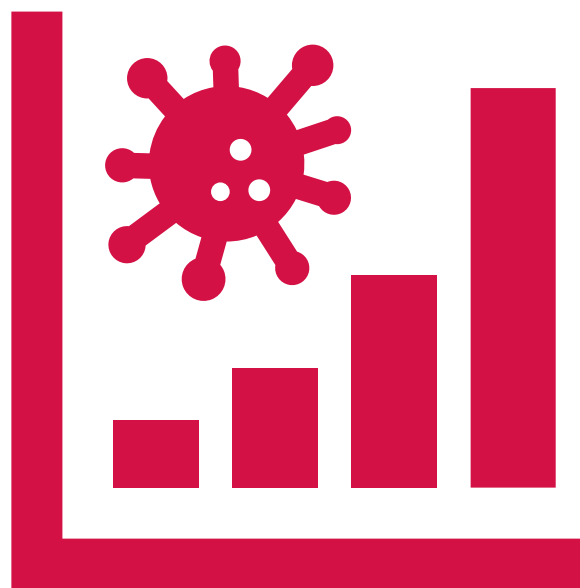


Que le gouvernement du Québec rende ses crédits d'impôt accessibles sans restriction quant aux heures rémunérées pour les secteurs des services et de la construction.



Que le gouvernement du Québec offre aux entreprises un incitatif et les ressources nécessaires à l'amélioration des compétences des travailleurs et la formation en entreprise.

Propositions pour la relance économique



Relance économique : propositions de la FCEI



Mémoire
Juin 2020 - Mise à jour en juillet 2020

FCEI
FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE
En affaires pour vos affaires.

Comprendre la réalité des PME québécoises et miser sur elles pour la relance économique






François Vincent, vice-président, Québec
Olivier Fortin-Gagnon, économiste
Gopinath Jayabalaratnam, analyste principal des politiques

Mise en contexte





Les conséquences liées à la COVID-19 ont chamboulé notre quotidien de façon majeure et les plans économiques du gouvernement du Québec. Particulièrement, pour les petites et moyennes entreprises (PME) québécoises, la fermeture d'une partie de l'économie a fait très mal. Les PME ont été au bord du précipice. Près de la moitié des PME québécoises a connu une diminution de 70 % de leurs ventes.¹ Au paroxysme de la crise, le taux de chômage est passé de 4,5 % en février à 17 % en avril, le plus élevé au Canada.² Au Québec, les heures travaillées ont diminué de 36 % durant le confinement, comparativement à 29 % en Ontario.³ Le Québec a mis en place les mesures les plus restrictives comparativement aux autres provinces, par exemple, en fermant le secteur de la construction et en empêchant le ramassage pour les commerces de quartier.

L'optimisme des PME québécoises atteint un creux sans précédent et peine à remonter. En effet, les résultats du Baromètre des affaires⁴ de la FCEI ont démontré tout l'impact dévastateur sur les PME québécoises (Figure 1). Le Québec est passé de la première position au Canada en février quant à la confiance des entreprises, avec un indice de 68,3, au record du plus bas résultat enregistré en 32 ans d'existence de la publication de l'indice en mars avec un niveau de 15,7. Malgré une remontée, avec un indice de 38,1 le Québec est toujours la dernière province pour la confiance des PME en juin. La perspective de la réouverture de l'économie a été l'élément qui a permis de leur redonner un espoir de passer au travers de cette crise économique sans précédent. Pour comprendre toute l'ampleur, précisons que lorsque l'indice du Baromètre atteint 65, cela veut dire que l'économie tourne à plein régime.

Recommandations pour la relance

-  *Adopter des politiques favorisant l'achat local.*
-  *Développer une politique de développement régional.*
-  *Adopter des mesures favorisant la rénovation résidentielle.*
-  *Accélérer les actions en matière de commerce interprovincial.*
-  *Poursuivre l'allégement réglementaire soutenu du gouvernement.*

Recommandations pour la relance

-  *Accompagner les entreprises dans la transformation numérique, notamment en bonifiant le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i).*
-  *Brancher toutes les régions à l'Internet haute vitesse.*
-  *Augmenter l'immigration économique en région.*
-  *Aider les parents et les garderies privées non subventionnées en augmentant les crédits d'impôt pour les parents.*

Recommandations prioritaires communes FCEI, CPQ, FCCQ et MEQ.

- Offrir aux entreprises les capacités de rehausser les compétences des travailleurs notamment pour soutenir le virage numérique accentué par la pandémie.
- Renforcer les efforts d'efficacité énergétique entre autres dans le domaine du bâtiment (enveloppe thermique des édifices et rénovation écoénergétique, dont les immeubles locatifs).
- Stimuler l'innovation et améliorer la compétitivité des entreprises en bonifiant les crédits d'impôt à la R&D.
- Assurer la compétitivité de l'environnement d'affaires en évitant d'alourdir le fardeau fiscal des entreprises - ce qui inclut l'abolition du critère excluant l'accès à la déduction pour petite entreprise (DPE) pour les secteurs des services et de la construction - et en soutenant davantage celles touchées par la pandémie, aussi longtemps que la crise perdure.

Annexes

Liste complète des choix de réponse -

Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus au sujet de la crise de la COVID-19? (diapositive 3)

Impacts sur l'économie (provinciale, canadienne et/ou mondiale)

Baisse des dépenses de consommation, même après que la crise sera passée

Problèmes de liquidités (payer le loyer, mes employés, les fournisseurs, le prêt hypothécaire, d'autres factures, me faire payer)

Effets sur la santé (la mienne, celle de mes employés ou d'autres personnes)

Endettement de l'entreprise (impact financier à long terme des dettes, économies qui fondent)

Stress énorme

Employés (mises à pied/licenciements, rétention, refus de travailler)

Accès à de l'aide gouvernementale suffisante pour mon entreprise ou le personnel

Difficultés logistiques (recevoir et expédier des produits, gérer les inventaires)

Avoir des revenus ou disposer d'un revenu suffisant en tant que travailleur autonome

Devoir fermer mon entreprise de façon définitive

Accès à de l'équipement de protection individuelle (EPI) pour mon entreprise

Autre (préciser)

Je n'ai aucune préoccupation pour le moment

Je ne sais pas/pas sûr



François Vincent

@FrancoisVincent



FCEI Québec

@FCEIQc



[FCEI](#)



[FCEI](#)



[FCEIbuzz](#)



[cfib_fcei](#)